

**ANNONCE DE LA FIN DE LA CONCERTATION – RÉVISION ALLÉGÉE N°9 DU PLUiH –  
MODIFICATION DU RÈGLEMENT GRAPHIQUE DE LA PARCELLE ZD143 sur la commune de  
Péron**

La concertation concernant la révision allégée n°9 du PLUiH, portant sur la création d'un STECAL sur une partie de la parcelle ZD 143 sur la commune de Péron, engagée le 10 mars 2025, prendra fin le **vendredi 21 novembre 2025 à minuit**. Les contributions au projet pourront donc être déposées jusqu'à cette date via les registres papiers à disposition dans les 27 communes du Pays de Gex ainsi qu'au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex à Gex, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les contributions déposées après cette date seront irrecevables.

Le Conseil communautaire tirera le bilan de la concertation lors d'une prochaine séance du Conseil communautaire.